

Province de Québec

Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

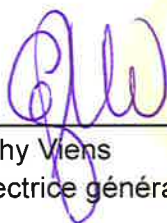
AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le vendredi 20 décembre 2019 à 9h15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 702, chemin de Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des taux de taxation 2020
 - 3.2 Salaire – employés municipaux – année 2020
 - 3.3 Soumission abat-poussière 2020
 - 3.4 Servitech – Reconduction du rôle
 - 3.5 Programmation finale des travaux TECQ 2014 – 2018
 - 3.6 Demande de prolongation du délai imparti par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour l'adoption des règlements de concordance à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Papineau
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ à BOILEAU ce 18^e jour de décembre deux mille dix-neuf.

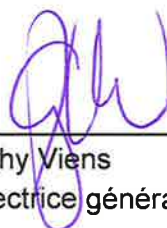


Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mercredi 18 décembre 2019.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière